

RAPPORT DU SECRÉTARIAT INTÉRIMAIRE DE L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS DE LA MER NOIRE, DE LA MÉDITERRANÉE ET DE LA ZONE ATLANTIQUE ADJACENTE (ACCOBAMS)

Année 2001

I. Organisation du Secrétariat Intérimaire.

En application des dispositions de l'Acte Final de négociation de l'Accord, le Gouvernement de la Principauté de Monaco héberge, depuis 1996, le Secrétariat Intérimaire de l'ACCOBAMS et prend en charge ses frais de fonctionnement : édition de rapports, édition de brochure de sensibilisation, frais d'envoi de documents, déplacements. Le Gouvernement a mis à disposition la Dr Marie Christine Van Klaveren, pour assurer les fonctions du Secrétariat.

II. État des signatures et ratifications.

Le Secrétariat intérimaire et la délégation de la Principauté (dépositaire) ont mit a profit toutes les rencontres internationales pour approcher les délégations des pays riverains et les encourager à adhérer à l'Accord.

L'Accord est entré en vigueur en Juin 2001.

Actuellement l'Accord compte 9 Parties (cf. Tableau en annexe). Les instruments de la Tunisie et de la Syrie sont toujours attendus et les procédures de ratification semblent bien engagées en Turquie, Ukraine, Chypre, Slovénie, Italie, France . L'Algérie et Bosnie Herzégovine ont annoncé au Secrétariat que la procédure serait lancée sous peu.

La première Réunion des Parties aura lieu du 28 février au 2 mars 2002 à Monaco.

III. Promotion de l'Accord et coopération avec les Organisations intergouvernementales et Instituts.

- La promotion de l'Accord a été effectuée dans plusieurs directions:

L'affiche de présentation des Cétacés a été continuellement diffusée sur demande et lors de réunions intergouvernementales.

Au niveau national, l'affiche a été distribuée aux services administratifs et aux écoles.

Le site Web est régulièrement tenu à jour et présente les dernières nouvelles pertinentes pour l'Accord ainsi que les informations sur la MOP1 : documents téléchargeables et informations de dernière minute.

Le Bulletin n°4 sera distribué à l'occasion de la première Réunion des Parties en 2002.

- Coopération avec la Convention mère.

Le Secrétariat intérimaire ainsi que le Dépositaire ont mis à profit diverses occasions pour appuyer l'Accord, la Convention et ses Accords. Une répartition des tâches de prospection a été établie entre les Secrétariats . Celui de l'ACCOBAMS s'est vu confier en particulier la zone Sud et Est méditerranéenne.

- Participation à des réunions intergouvernementales:

Fin de l'année 2000:

*Troisième réunion des Conventions et programmes du PNUE pour les mers régionales (Monaco, 6-11 novembre 2000): l'atelier sur le Plan d'Action pour les Mammifères Marins (MMAP), qui s'est tenu dans le cadre de cette réunion, a permis un large tour d'horizon des besoins ressentis par les responsables des diverses mers régionales et des Conventions touchant à la biodiversité.

Année 2001:

* Groupe de Travail sur la révision du schéma de gestion des cétacés de la CBI (6-8 février, Monaco)

* Comité consultatif du Plan d'Action Stratégique (PAS) pour la biodiversité en Méditerranée (22-23 février, Tunis, Tunisie): ce programme développé dans le cadre du FEM concerne la mise en œuvre du protocole de la Convention de Barcelone pour les Aires spécialement Protégées et la diversité biologique en Méditerranée. ACCOBAMS a été désigné membre de ce Comité.

*8^{ième} réunion du Comité Technique d'ASCOBANS (2-5 avril, Nymimdegab, Danemark)

* Réunion conjointe des Points focaux nationaux des Aires Spécialement Protégées de la Convention de Barcelone et des Points focaux de la Convention sur la Diversité Biologique (20-21 avril, Valencia, Espagne)

* Réunion des Points focaux nationaux des Aires Spécialement Protégées de la Convention de Barcelone (23-26 avril, Valencia, Espagne)

* Atelier de travail relatif aux interactions entre les cétacés et la pêche en Méditerranée (4-5 mai, Rome, Italie): l'atelier, réunissant des spécialistes internationaux, a été organisé par l'Institut Central italien de Recherches Appliquée en Mer (ICRAM). La question des perturbations acoustiques liées à l'utilisation des systèmes de répulsion des Cétacés a été largement discuté. Le rapport de réunion a été diffusé au Secrétariat des Conventions pertinentes pour la Méditerranée et la mer Noire ainsi qu'au Secrétariat d'ASCOBANS.

* Conférence annuelle de l'European Cetacean Society (3-10 mai, Rome, Italie)

*Réunion des correspondants nationaux du PAS biodiversité de la Convention de Barcelone (2-4 juillet, Alicante, Espagne)

*Réunion conjointe du Réseau Emeraude et du Réseau écologique pan européen du Conseil de l'Europe (4-5 octobre, Istanbul, Turquie): la réunion portait sur la création d'un réseau d'aires protégées marines et terrestres en incluant le concept de corridors écologiques.

*Congrès Assemblée Plénière de la CIESM (24-28 septembre, Monaco): à cette occasion les priorités internationales de mise en œuvre de l'ACCOBAMS ont pu être discutées.

*Douzième Réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (14 – 17 Novembre, Monaco) : divers contacts avec les Ministres de l'Environnement de nombreux pays méditerranéens ont permis de mieux faire connaître la CMS et ses Accord et de faire un bilan sur les processus de ratification en cours.

*Réunion du Comité permanent de la Convention de Berne (26-30 Novembre, Strasbourg, France) : ACCOBAMS était représenté par le Secrétariat de la CMS qui a appuyé la recommandation sur le *Tursiops truncatus ponticus*.

- Les rapports avec l'Institut Océanographique de Monaco se sont particulièrement développés lors des travaux liés à la mise en œuvre du Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée Nord Occidentale.

IV. Préparation à la MOP1.

Le Secrétariat intérimaire a poursuivi sa préparation de la MOP1 et la majorité des documents va être envoyée sous peu. Les relations avec les Secrétariats des autres Accords ont été soutenus. Ils ont permis de rentabiliser les acquis de ces derniers ainsi que de resserrer les liens entre les diverses structures.

D'importants documents scientifiques concernant l'état de conservation des populations de cétacés ou le bilan des législations nationales sont en cours de finalisation.

Comité scientifique.

- Des réunions informelles à caractère scientifique se sont déroulées en partenariat avec la CIESM et un groupe de 5 experts renommés dans le domaine de la cétologie (Espagne, France, Italie, Grèce, Ukraine) afin de définir la structure et le fonctionnement du Comité scientifique. La préparation des résolutions créant ce Comité ont fait nettement ressortir que tel qu'initialement prévu il ne pourrait couvrir les besoins de l'Accord. Une solution intermédiaire entre un Comité scientifique et un Comité permanent sera proposée aux Parties.

Une première liste de priorités scientifiques ainsi qu'un "portefeuille" de projets ouverts à des financements extérieurs seront également présentés aux Parties contractantes.

Identification des Unités de coordination sous-régionales

- Le Secrétariat intérimaire a rendu visite au Secrétariat de la Commission pour la Mer Noire. Cette rencontre a permis de définir un projet de Résolution et les termes de référence de l'Unité de coordination pour la Mer Noire ainsi que les bases d'une collaboration nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord.

- Pour la Méditerranée les choses sont plus avancées et les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone ont accepté (sous réserve de la décision de la MOP1 de l'ACCOBAMS que le Centre pour les Aires Spécialement Protégées basé en Tunisie remplisse ce rôle et signe un memorandum de coopération avec le Secrétariat de l'Accord.

V. Activités liées à la mise en œuvre de l'Accord.

Diverses actions sont allées dans ce sens :

* Réunion informelle sur le *Tursiops truncatus ponticus* (7 février, Monaco):

cette réunion a été tenue dans le cadre d'une coordination liée au projet d'inscription de cette espèce à l'annexe 1 de la CITES. A cette occasion, le Secrétariat intérimaire de l'ACCOBAMS a chargé M. Alexei Birkun, spécialiste en cétologie de la mer Moire de réaliser un document sur l'état de conservation de l'espèce. Ce document sera présenté à la MOP1 de l'ACCOBAMS.

* Atelier méditerranéen sur l'élaboration de plans nationaux pour la conservation des cétacés dans les pays méditerranéens (6-7 septembre 2001, Tunis, Tunisie):

Cette réunion a été organisée par le CAR/ASP avec l'appui du Gouvernement tunisien dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action pour la conservation des cétacés en mer Méditerranée et de l'ACCOBAMS. L'atelier de travail a été consacré aux plans nationaux pour la conservation des cétacés dans les pays méditerranéens et à la manière d'aider les pays à les préparer.

*Session de formation en cétologie d'experts en biodiversité des pays de la mer Noire
(3-5 décembre 2001, Constanta, Roumanie):

Ont participé à cette session la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et l'Ukraine.

Environ 35 participants ont bénéficié des exposés de 4 experts en cétologie: Francisco Aznar (Université de Valence en Espagne), Giovanni Bearzi (Tethys Research institute, Venise, Italie), Giuseppe Notarbartolo di Sciara (ICRAM, Rome, Italie) et Alexei Birkun (Laboratoire BREMA, Simferopol, Ukraine).

La formation était destinée à de jeunes scientifiques chargés de s'impliquer dans la conservation des cétacés. Elle concernait notamment les techniques d'évaluation des populations de cétacés, les interactions avec la pêche et les échouages.

Cette session a été organisée grâce à l'appui de la Principauté de Monaco.

* Projet d'élaboration d'un projet FEM pour les pays de la mer Noire:

Le Secrétariat de la CMS a sensibilisé le Secrétariat intérimaire de l'ACCOBAMS sur l'opportunité de mettre sur pied un projet FEM destiné à l'ensemble des pays de la mer Noire. Afin de cibler une participation de tous les pays de la mer Noire et de mettre en œuvre une coopération internationale dans la protection des Cétacés, il a semblé nécessaire de s'orienter vers des projets de taille moyenne, mécanismes permettant le financement de programmes régionaux. Le projet est en cours d'élaboration. Son état d'avancement sera présenté à l'occasion de la MOP1 de l'ACCOBAMS.

VI. Coopération avec les États riverains

*ACCOBAMS a orienté certains programmes de coopération bilatérale de la Principauté de Monaco au travers d'un appui à la Bulgarie en matière de surveillance des populations de Cétacés et à la Croatie concernant la création de zones protégées.

*Un programme de formation en cétologie pour les pays de la Mer Noire a été organisé en Roumanie (cf. V.)

VII. Coopération avec les Organisations non Gouvernementales.

- Le Secrétariat a développé ses contacts vers les gestionnaires de bases documentaires. Le site web est actuellement relié à deux d'entre elles : JILWLP et la bibliothèque cétologique de Venise (Tethys Research Institute).

- La Swiss Cetacean Society a été mandatée par le Secrétariat intérimaire pour l'élaboration d'une mallette pédagogique destinée à la formation de jeunes scientifiques devant s'impliquer dans la conservation des cétacés. Cet outil regroupera les documents pertinents existants en partenariat avec les experts de Méditerranée et de mer Noire . Un premier projet sera présenté à la MOP1 de l'ACCOBAMS.
